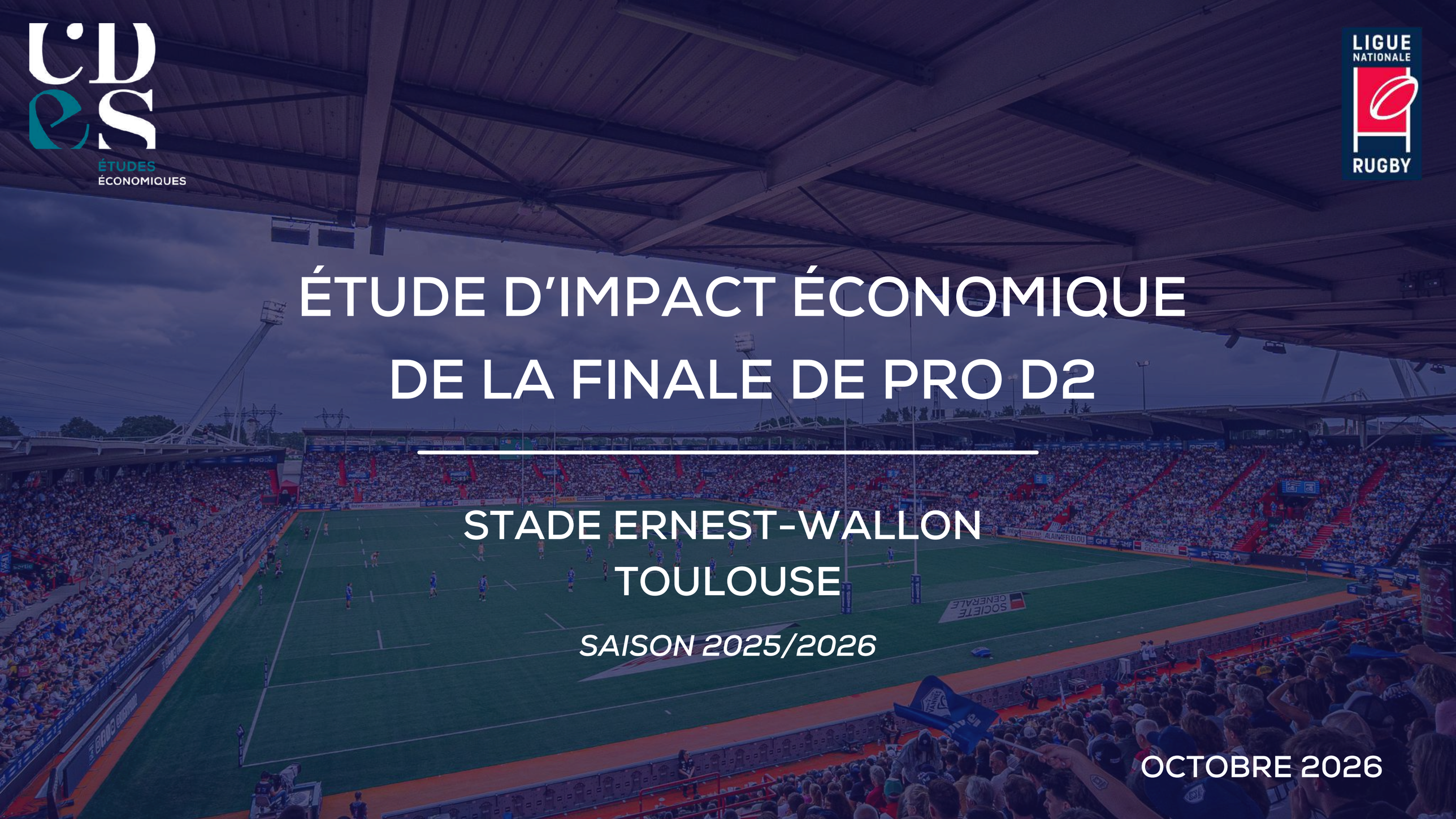

UDES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

LIGUE NATIONALE RUGBY

ÉTUDE D'IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA FINALE DE PRO D2

STADE ERNEST-WALLON TOULOUSE

SAISON 2025/2026

OCTOBRE 2026



CONTEXTE ET OBJECTIFS

La Ligue Nationale de Rugby (LNR) a mandaté le **Centre de Droit et d'Economie du Sport** (CDES) afin de l'accompagner dans l'évaluation de l'**impact économique de la finale de PRO D2** qui s'est déroulée au **Stade Ernest-Wallon de Toulouse** le samedi 6 juin 2026.

Organisatrice de cette finale de PRO D2, la LNR souhaite disposer d'une **évaluation rigoureuse et robuste** de l'impact économique de cet évènement afin de **démontrer aux parties prenantes** impliquées localement (en particulier les collectivités territoriales et l'exploitant de l'enceinte sportive) **qu'il contribue à générer un surcroît d'activité pour le territoire hôte**.

Pour cela, le CDES a mis en œuvre une méthodologie d'évaluation de l'impact économique largement éprouvée au cours de nombreuses missions pour différents organisateurs et/ou financeurs d'évènements sportifs de toute taille. Cette méthodologie est développée **en conformité avec les recommandations de la Direction Générale des Entreprises** (dont les principes sont exposés dans un guide méthodologique accessible ici).

Cette approche fait office de référence pour les études d'impact économique réalisées en France, en particulier celles supervisées par l'Observatoire National du Sport du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative.

L'étude d'impact économique de la finale de PRO D2 réalisée pour la LNR est également **conforme aux recommandations internationales dont celles de l'OCDE** qui a également produit deux guides normatifs permettant d'encadrer la réalisation de tels travaux (accessibles ici).

Objectifs de l'étude

1) **Évaluer l'impact économique de la finale de PRO D2** au niveau de la **Métropole de Toulouse**, c'est-à-dire la contribution de l'évènement à la création de valeur sur le territoire.

2) **Fournir des outils d'aide à la décision aux parties prenantes (LNR, collectivités hôtes).**

SOMMAIRE

01
Chiffres-clés
p. 04

02
Calcul d'impact économique
p. 07

03
Méthodologie
p. 17

04
Le CDES : qui sommes-nous ?
p. 27

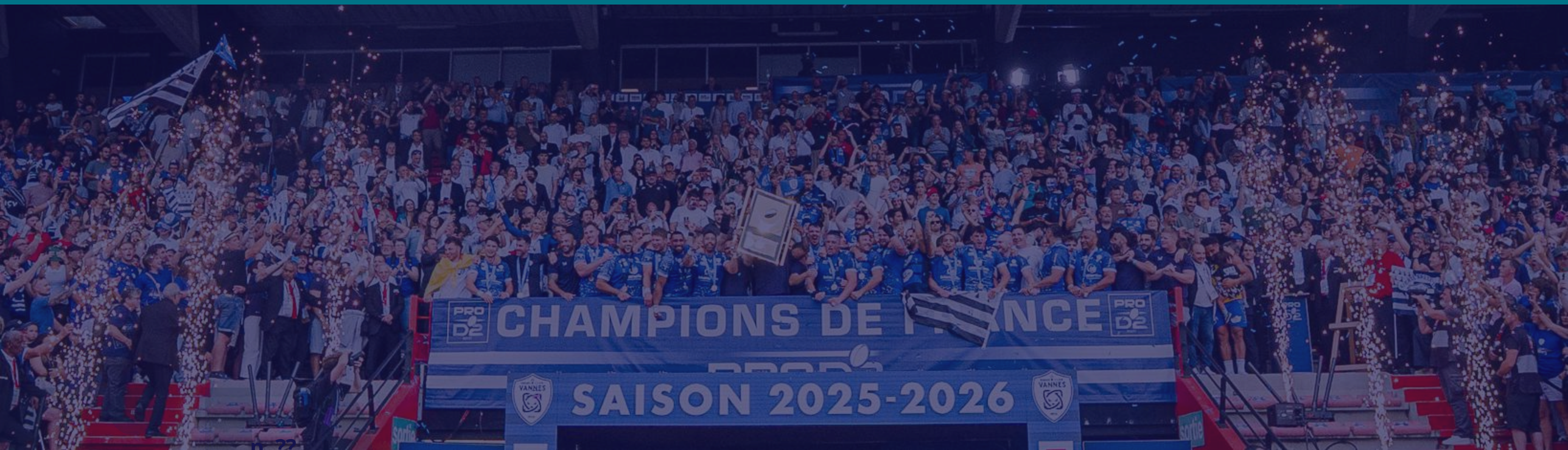



CHIFFRES-CLÉS

CHIFFRES-CLÉS

2,529 M€

L'impact économique de la finale de PRO D2 sur le territoire de la Métropole de Toulouse

1,833 M€

d'impact économique primaire (effets directs)

0,696 M€

d'impact économique secondaire (effets indirects et induits)

84%

Part des spectateurs de la finale de PRO D2 ne résidant pas à Toulouse Métropole, dont 79% hors de Haute-Garonne, témoignant du pouvoir d'attraction du match

101,70 €

Panier moyen de dépenses réalisées par les spectateurs localisés hors de Toulouse Métropole venus à l'occasion de la finale de PRO D2 (hors achat du billet)

CHIFFRES-CLÉS

64%

Presque les 2/3 des spectateurs interrogés ont déclaré avoir passé 1 nuit à Toulouse pour profiter pleinement de l'expérience de la finale en assistant à la rencontre et en visitant la Ville de Toulouse

24%

des spectateurs de la finale ont indiqué **n'être jamais venus à Toulouse avant l'évènement**.

56%

Parmi ceux-ci, **plus de la moitié a indiqué avoir profité de sa venue pour découvrir la ville** et certains sites emblématiques parmi lesquels la place du Capitole, les quais de la Garonne ou encore la basilique Saint-Sernin et le couvent des Jacobins.

91%

L'expérience vécue par les spectateurs de la finale de PRO D2 a été particulièrement appréciée par les fans qui s'estiment satisfaits ou très satisfaits à plus de 90%.



IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA FINALE DE PRO D2

IMPACT PRIMAIRE - ORGANISATION LNR

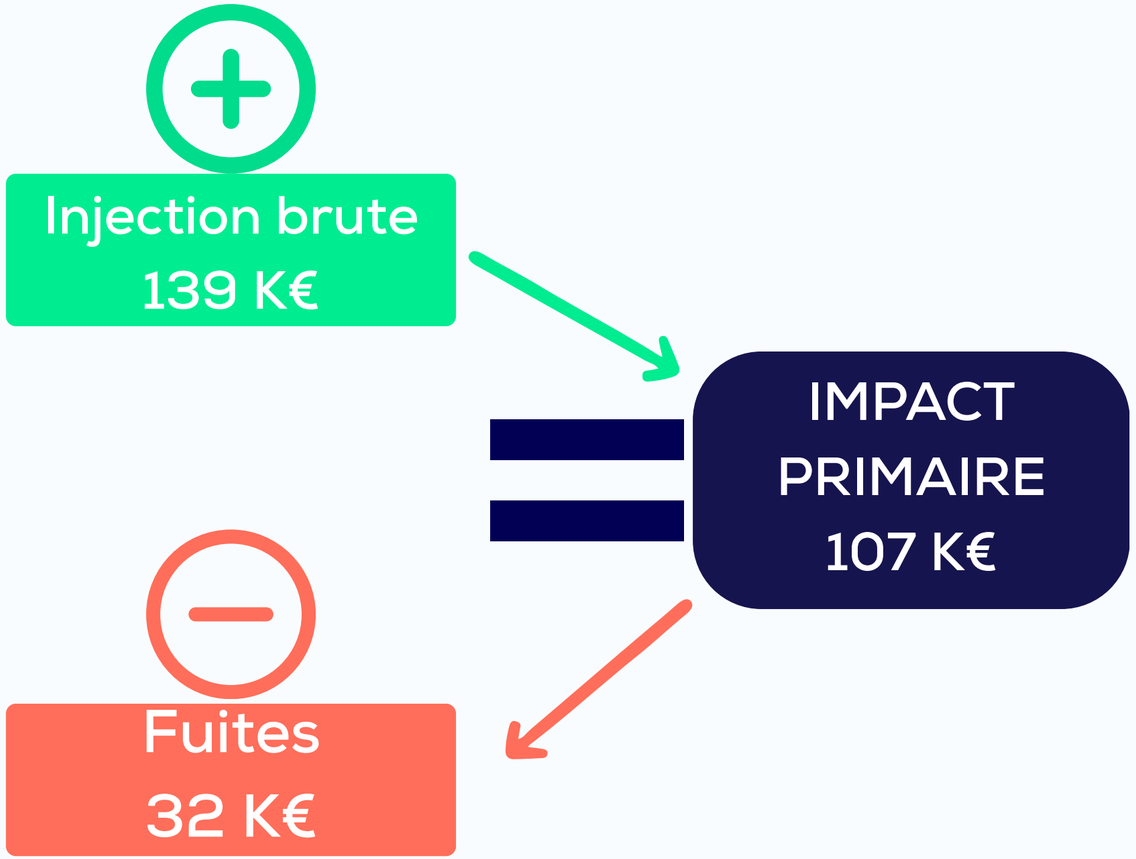

Dépenses opérationnelles

- La Ligue Nationale de Rugby a réalisé un total de **345 K€** de dépenses opérationnelles dans le cadre de l'organisation de la Finale de PRO D2.

- **169 K€** (49%) ont été **dépensés sur le territoire de la Métropole de Toulouse.** Ces dépenses locales ont été financées à 82% grâce à des revenus externes au territoire toulousain essentiellement tirés des recettes de billetterie et de la redevance sur la commercialisation des hospitalités. L'**injection brute** de revenus est ainsi évaluée à **139 K€**.

- **176 K€** (51%) ont été **dépensés à l'extérieur du territoire de la Métropole de Toulouse**. Ces dépenses ont été financées à hauteur de 18% par des revenus internes au territoire toulousain. Il en résulte des **fuites** de revenus hors territoire à hauteur de **32 K€**.

- Au final, **l'impact primaire lié aux dépenses d'organisation réalisées par la LNR s'établit à 107 K€.**

IMPACT PRIMAIRE – ORGANISATION STADE TOULOUSAIN

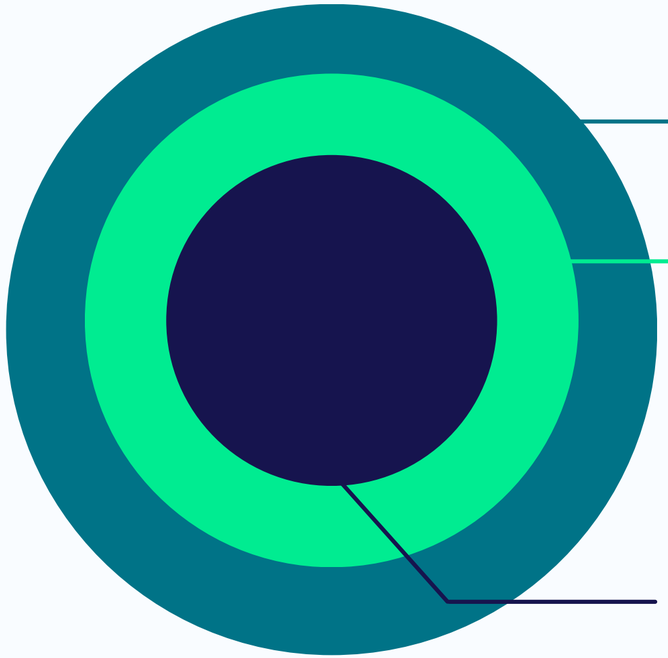

Dépenses opérationnelles

- Exploitant du Stade Ernest-Wallon, le Stade toulousain a également contribué à l'organisation de cette finale de PRO D2, en particulier en opérant un certain nombre de prestations en matière de buvettes et d'hospitalités. **Le Stade toulousain a ainsi dépensé 146 K€ dans le cadre de l'évènement**.

- 38% de ce montant a été dépensé auprès des prestataires et de fournisseurs locaux, ce qui a généré **des dépenses locales de 55,4 K€**. Celles-ci ayant été financée à hauteur de 81% par des revenus externes, **l'injection brute s'élève à 44,9 K€**.

- **90,4 K€** ont été **dépensés en dehors de la Métropole de Toulouse**. Ces dépenses externes ont été financées à 19% par des revenus collectés auprès d'acteurs domiciliés au sein du territoire. Dès lors, les fuites s'établissent à **17,1 K€**.

- Au final, l'impact primaire lié aux dépenses d'organisation réalisées par le Stade toulousain s'établit à 27,7 K€.

IMPACT PRIMAIRE – VISITEURS : LES SPECTATEURS GRAND PUBLIC

Le stade Ernest-Wallon affichait complet pour la finale. Plus de 18 600 spectateurs, dont 718 VIP, soit…

17 918

…billets édités pour les spectateurs Grand Public, parmi lesquels il faut évaluer les spectateurs réellement présents puis leur provenance.

Taux de no show

5%

17 022

spectateurs constituaient l'affluence réelle, en tenant compte du no-show de 5% et du nombre de billets/pers.

14 317

spectateurs provenaient de l'extérieur du territoire de référence (Toulouse Métropole)

84%

Plus de 4 spectateurs sur 5 ayant assisté à la finale de PRO D2 ne résidaient pas au sein de Toulouse Métropole, dont 79% en dehors de Haute-Garonne

En fonction des spectateurs réellement présents et en n'intégrant que ceux provenant de l'extérieur du territoire de Toulouse Métropole, quel est l'impact économique des spectateurs ?

IMPACT PRIMAIRE - VISITEURS : LES SPECTATEURS GRAND-PUBLIC

Sur la base des données collectées, l'impact primaire généré par les dépenses des spectateurs Grand-Public de la finale de PROD2 au sein de la Métropole de Toulouse s'élève à 1,366 M€

AFFLUENCE TOTALE GP	AFFLUENCE REELLE GP	SPECTATEURS NON LOCAUX	SPECTATEURS SPÉCIFIQUES	IMPACT PRIMAIRE
17 918	17 022	14 317	13 937	1,366 M€

84% de spectateurs non-résidents

Application no show et nombre billets/personne

98% des spectateurs venus principalement pour la finale

IMPACT PRIMAIRE - VISITEURS : LES SPECTATEURS VIP

Aux spectateurs Grand Public s'ajoutent 718 spectateurs VIP, aux profils (provenance, durée de séjour…) et aux comportements de dépenses différents.

Sur la base des données collectées, l'impact primaire généré par les dépenses des spectateurs VIP de la finale de PRO D2 au sein de Toulouse Métropole s'élève à 0,160 M€

80% de spectateurs non-résidents

AFFLUENCE VIP TOTALE	SPECTATEURS VIP PRESENTS	SPECTATEURS VIP NON LOCAUX	SPECTATEURS SPÉCIFIQUES	IMPACT PRIMAIRE
718	577	463	458	0,160 M€

Application no show

99% des spectateurs venus principalement pour la finale

IMPACT PRIMAIRE – VISITEURS : LES ACCRÉDITÉS

922

Hors équipes participantes et organisateur LNR, presque 1000 personnes ont contribué de près ou de loin à l'organisation de la finale de PRO D2. De très nombreuses fonctions sont représentées parmi ces personnes accréditées : officiels de matchs, accueil et sécurité, restauration, logistique, marketing et communication, production TV, media, animations, etc.

26%

Un peu moins du tiers des personnes accréditées résident en dehors de la Métropole de Toulouse. Ces informations ont été estimées sur la base de l'enquête de terrain jour de match, des données LNR, et de travaux menés précédemment sur l'impact économique de rencontres des phases finales de compétitons de la LNR et pour des clubs professionnels de rugby



Sur la base des données collectées, l'impact primaire généré par les dépenses des accrédités au sein de la Métropole de Toulouse s'élève à 45 K€

TOTAL ACCRÉDITÉS FINALE	ACCRÉDITÉS NON-RÉSIDENTS TOULOUSAINS	PANIER DE DÉPENSES	IMPACT PRIMAIRE « ACCRÉDITÉS »
922	239	[30 -370 €]	45 K€

IMPACT PRIMAIRE – VISITEURS : LES FINALISTES

Les deux équipes ont chacune engagé des frais afin de se rendre à Toulouse pour la finale de PRO D2 : hébergement et restauration des délégations sportives, invitations de partenaires, activations sponsoring, etc. Ces dépenses ont pu être évaluées grâce aux données fournies par les deux clubs. D'après les données de la LNR, un total de **110 personnes issues des deux clubs** étaient accréditées pour les rencontres comprenant joueurs, staff sportif, équipe dirigeante et autres invités.

127 K€

En retraitant les données transmises par les clubs des dépenses engagées hors Métropole de Toulouse (transport entre la ville de départ et Toulouse, locations de bus, etc.), nous avons pu estimer **l'impact lié aux dépenses des équipes finalistes à 127 K€.**

IMPACT PRIMAIRE – SYNTHÈSE

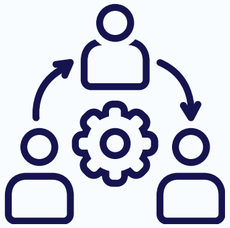

L'impact primaire lié à l'organisation de la finale de PRO D2 s'élève à 135 K€, ce montant se décomposant entre l'impact provenant des dépenses de la Ligue Nationale de Rugby (107 K€) et celui provenant des dépenses du Stade toulousain (28 K€).



L'impact primaire lié aux dépenses des spectateurs s'élève à 1,526 M€. Ce montant se compose des dépenses du grand-public (1,366 M€) et des dépenses des autres spectateurs VIP (0,160 M€). Il n'intègre que les dépenses des spectateurs ne résidant pas à Toulouse Métropole dont le motif principal de déplacement était d'assister à la rencontre.



L'impact primaire lié aux dépenses des personnes accréditées (hors délégations des clubs qualifiés) s'élève à 45 K€. Ce montant correspond aux dépenses engagées par les personnes accréditées ne résidant pas à Toulouse Métropole et n'ayant pas été prises en charge par la LNR ou une autre partie prenante.



L'impact primaire lié aux dépenses des équipes qualifiées pour la finales s'élève à 127 K€. Ce montant n'intègre que les dépenses des eux clubs finalistes réalisées au sein de Toulouse Métropole.

Impact primaire finale de PRO D2

1,833 M€

L'impact primaire de la finale de PRO D2 cumulant les dépenses de l'organisation et les dépenses des visiteurs (spectateurs, accrédités, clubs,) s'établit à 1,833 M€.

IMPACT ÉCONOMIQUE TOTAL

IMPACT PRIMAIRE		MULTIPLICATEUR		IMPACT ÉCONOMIQUE TOTAL
1,833 M€	×	1,38	=	2,529 M€

La finale de PRO D2 a généré un impact économique total de 2,529 M€ au sein de l'économie de Toulouse Métropole.

L'impact économique primaire produit, par effet multiplicateur, des effets indirects et induits. L'impact économique total du club est ainsi composé de l'impact primaire et de l'impact secondaire et obtenu par l'application d'un multiplicateur de Wilson.

La somme des effets indirects et induits s'établit à 0,696 M€, ce qui représente un peu moins de 38% de l'impact total.



ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE

MÉTHODOLOGIE

IMPACT ÉCONOMIQUE

L'impact économique d'un évènement sportif se définit comme le **surcroît de richesse que celui-ci génère sur un territoire donné.** Il se mesure de façon contrefactuelle par la comparaison de deux états de l'économie : l'un, théorique, sans l'évènement ; l'autre, réel, avec l'évènement. Mesurer un tel écart implique donc de **raisonner en termes d'injection nette et non de chiffre d'affaires**.
Evaluer l'impact économique vise donc à mesurer la capacité d'un évènement à attirer des financements/des spectateurs externes au territoire hôte et à les dépenser/faire dépenser localement.

TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE

L'impact économique d'un évènement n'a de sens qu'en **référence à un territoire précisément délimité**.

Pour notre étude, nous avons retenu le territoire de **Toulouse Métropole**.

Il s'agit en effet d'une aire géographique économiquement intégrée qui inclut les principaux facteurs de production et de distribution et qui possède ainsi un certain degré d'autonomie.

TEMPORALITÉ

L'étude réalisée pour le compte de la LNR a été menée en vue d'évaluer l'**impact économique de court terme** de la finale de PRO D2.

Seule la période entourant l'évènement lui-même a été considérée afin de ne privilégier que les dépenses strictement en lien avec le déroulement des demi-finales.

MÉTHODOLOGIE

MODÈLE THÉORIQUE

Nous avons opté pour **la théorie de la base** dans sa **version keynésienne**.

Cette théorie vise à mesurer les effets du choc externe de demande généré par l'organisation de la finale de PRO D2 au stade Ernest-Wallon profitant à des acteurs locaux, c'est-à-dire domiciliés au sein de Toulouse Métropole.

SOURCES D'INJECTION

Dépenses d'organisation réalisées par la LNR et le Stade toulousain (en tant qu'exploitant du stade Ernest-Wallon) afin d'organiser l'évènement.

Dépenses des visiteurs extérieurs au territoire d'étude venus au sein de Toulouse Métropole dans l'objectif principal d'assister et/ou de contribuer à l'organisation de la finale de PRO D2 : spectateurs ; délégations des équipes finalistes, officiels, prestataires, fournisseurs.

MÉTHODOLOGIE

IMPACT ORGANISATION

Les données ont été collectées auprès des équipes de la LNR en charge de l'organisation des phases finales. En tant qu'organisatrice, la LNR est en effet en charge de la collecte des revenus et engage la plupart des dépenses.

Des recherches ont également été menées auprès des équipes du Stade toulousain, exploitant du stade Ernest-Wallon, qui a contribué à l'organisation de l'évènement.

IMPACT VISITEURS

Nous avons pu récupérer l'ensemble des données d'affluence de la rencontre auprès de la LNR ainsi que la répartition entre les différentes catégories de spectateurs (grand-public, hospitalités VIP).

Les dépenses des spectateurs ont été évaluées sur la base d'un questionnaire adressé la semaine suivant la finale par la LNR aux acquéreurs de billets. Ce fichier client a été complété d'adresses mails collectées en jour de match par les équipes du CDES afin d'être certain de contacter les personnes réellement présentes au stade. Nous avons ainsi pu collecter 847 réponses utiles par le biais de cette enquête électronique.

Enfin nous avons recomposé l'impact de la population « accrédités » à partir d'informations transmises par la LNR, d'hypothèses de travail issues de nos nombreux travaux sur le sujet et grâce à la contribution des deux clubs qualifiés en finale.

MÉTHODOLOGIE

MODALITÉS DE CALCUL DE L'IMPACT TOTAL

Dans le cadre de notre étude, nous avons privilégié un **multiplicateur de Wilson**..

Multiplicateur

1 2 3

Impact primaire

- IMPACT ORGANISATION
- IMPACT VISITEURS

L'impact économique primaire mesure la stimulation de l'économie territoriale résultant du choc de demande initialement produit du fait de l'organisation de la finale de PRO D2 : achats de biens et services pour l'organisation de l'évènement, dépenses de visiteurs venus assister aux rencontres.

- APPLICATION D'UN MULTIPLICATEUR DE DÉPENSES À L'IMPACT PRIMAIRE

- IMPACT PRIMAIRE
- IMPACT SECONDAIRE

Impact total

L'impact économique total mesure la somme des effets directs, indirects et induits. Il se décompose en un impact primaire (injection nette ou impact direct) et un impact secondaire regroupant les effets indirects et induits.

L'impact économique total se calcule par l'application d'un multiplicateur de dépenses à l'impact économique primaire, ce qui justifie l'impérieuse nécessité d'évaluer précisément ce dernier.

Impact secondaire

L'impact économique secondaire mesure l'activité économique complémentaire liée à la propagation de l'injection initiale de ressources dans l'économie locale du fait des relations économiques entre les agents du territoire (ménages, entreprises, collectivités territoriales).
L'impact économique secondaire est calculé par la différence entre l'impact total et l'impact primaire.

IMPACT PRIMAIRE – ORGANISATION

L'impact primaire organisation mesure le surcroît de richesse engendré par l'organisation de la finale de PRO D2 au sein de l'économie locale en comparaison d'un état (hypothétique) de l'économie sans l'évènement. Il s'agit de mesurer **la capacité des organisateurs de l'évènement à attirer des revenus extérieurs au territoire** et leur propension à **les dépenser localement.**

La LNR et le Stade toulousain, en tant qu'organisateurs associés de l'évènement, collectent ainsi des revenus externes au territoire de Toulouse Métropole (billetterie, prestations d'hospitalités, etc.) et font appel à un certain nombre de prestataires et de fournisseurs (achats de biens et services) pour les accompagner dans la livraison de l'évènement.



MESURE DE L'IMPACT

La mesure de l'impact organisation se fait de façon progressive :

Il faut dans un premier temps établir le **montant total de l'ensemble des dépenses** liées à l'évènement et les **répartir entre dépenses locales** (réalisées auprès de parties prenantes domiciliées au sein de Toulouse Métropole) **et dépenses externes** (réalisées auprès de parties prenantes domiciliées ailleurs en France ou à l'étranger).

Il faut ensuite réaliser la même analyse concernant les revenus de l'évènement afin d'identifier les **revenus externes** (collectés auprès d'acteurs non domiciliés au sein de Toulouse Métropole) et les **revenus internes** (provenant d'acteurs toulousains).

Cela permet ainsi d'**évaluer les injections brutes** au sein du territoire, c'est-à-dire le montant des dépenses locales financées à l'aide de revenus externes, **et les fuites hors territoire**, c'est-à-dire le montant des dépenses externes financées à l'aide de revenus locaux.

Enfin, l'**impact primaire organisation** s'établit comme la **différence entre l'injection brute et les fuites**.

IMPACT PRIMAIRE - ORGANISATION

PROCESSUS D'ÉVALUATION DE L'IMPACT

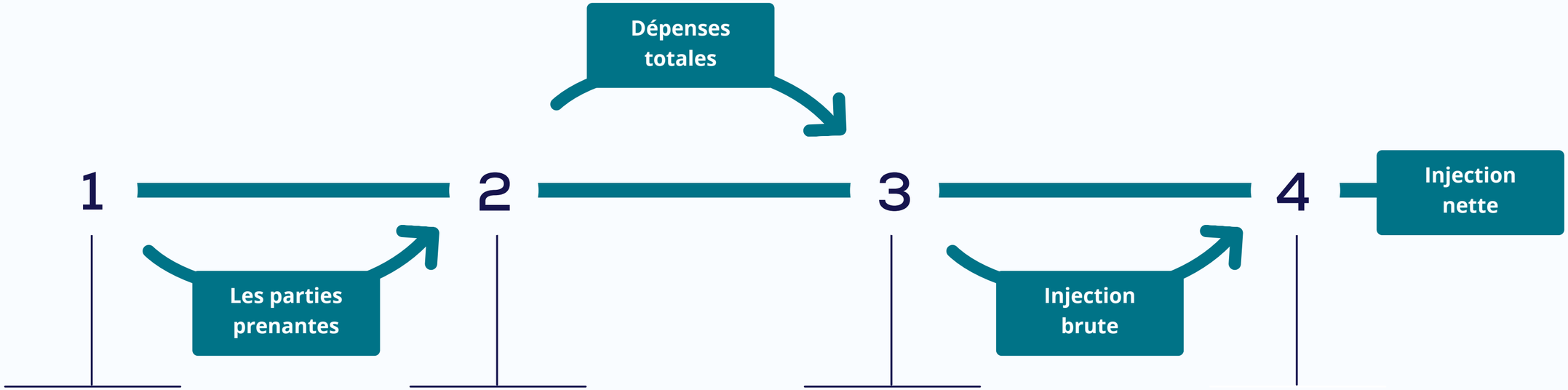

* Afin de tenir compte des **fuites** hors territoire : le recours à des prestataires extérieurs rémunérés grâce à une partie de revenus d'agents locaux constitue une fuite hors circuit économique local. La part de dépenses extérieures au territoire de référence ayant fait l'objet d'un financement par des revenus locaux doit ainsi être déduite.

** Au titre de l'**effet de substitution** : les financements locaux sont neutralisés dans la mesure où, s'ils n'avaient pas été destinés à l'évènement, ils auraient été utilisés dans un autre secteur de l'économie locale. Pour mesurer l'**injection nette**, on ne retient donc que la part de la dépense locale qui est financée sur fonds externes au territoire, de laquelle est déduite la part de dépenses externe financée sur des fonds internes au territoire.



IMPACT PRIMAIRE – VISITEURS

L'impact primaire visiteurs mesure le surcroît de richesse engendré par les **dépenses réalisées localement** par des **personnes ne résidant pas le territoire de Toulouse Métropole venues spécifiquement** assister à la finale de PRO D2 2026.

Deux catégories de visiteurs ont été identifiées :

- Les **spectateurs** : personnes venues assister à la finale de PRO D2 ne résidant pas au sein de l'une des communes de la Métropole de Toulouse.

- Les **personnes accréditées** et en particulier les délégations des deux équipes finalistes (RC Vannes et Provence Rugby) mais aussi les personnes contribuant à l'organisation des rencontres (prestataires, fournisseurs, presse, officiels, etc.)

L'**évaluation de l'impact** lié à la fréquentation de visiteurs extérieurs se fait de façon progressive :

- Il faut dans un premier temps **évaluer le nombre total de personnes** ayant effectivement assisté à la finale de PRO D2 (déduction faite du no-show).

- Il faut ensuite **exclure les personnes résidant au sein de Toulouse Métropole** mais aussi **les non-résidents dont la venue n'est pas directement liée à l'évènement** (que l'on qualifie de spectateurs occasionnels).

- Il faut enfin **évaluer leurs dépenses locales**, ce qui a été fait grâce aux données collectées par enquête électronique.

IMPACT PRIMAIRE - SPECTATEURS

PROCESSUS D'ÉVALUATION DE L'IMPACT

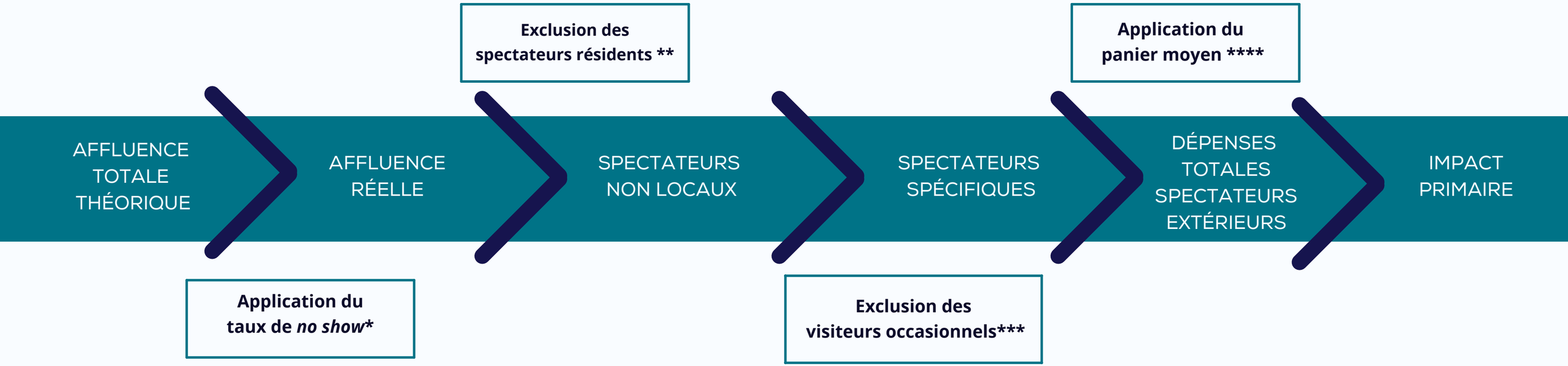

* ***No show*** : spectateurs disposant d'une place pour une rencontre, comptabilisés par la Ligue Nationale de Rugby sur les feuilles de recettes mais ne se déplaçant pas pour le match. pour quelque raison que ce soit (maladie, indisponibilité, etc.). Ce taux est habituellement très faible sur un évènement tel qu'une finale.

** **Spectateurs résidents** : les dépenses des spectateurs résidents doivent être retirées du calcul d'impact économique au titre de l'effet de substitution, car selon la théorie économique, s'ils n'avaient pas effectué leurs dépenses dans le cadre de la finale de PRO D2, ils auraient dépensé localement pour d'autres raisons et/ou dans d'autres secteurs

*** **Au titre d'un effet d'opportunité :** les dépenses des spectateurs ayant profité d'un séjour à Toulouse pour d'autres raisons que la finale (raisons familiales, motifs professionnels, vacances) et ayant assisté à l'évènement de façon non planifiée ne doivent pas être comptabilisées dans le calcul d'impact.

**** **Afin d'éviter un double compte :** les dépenses des spectateurs extérieurs au territoire de Toulouse Métropole intégrées dans les comptes de l'évènement (dépenses de restauration, boutique) doivent être déduites.

IMPACT PRIMAIRE - ACCRÉDITÉS

PROCESSUS D'ÉVALUATION DE L'IMPACT

Outre les spectateurs, d'autres visiteurs extérieurs à Toulouse Métropole peuvent venir spécifiquement dans le cadre de la finale de PRO D2. C'est notamment le cas :

- Des **équipes finalistes** ;
- Des **personnes accréditées** : prestataires de la LNR et/ou du Stade toulousain, officiels, médias couvrant l'évènement, etc.

Les dépenses des personnes accréditées ont été évaluées de deux façons :

- Les **dépenses des équipes finalistes** ont été collectées auprès des clubs participants.
- Les **dépenses des autres personnes accréditées** ont été estimées en privilégiant des hypothèses conservatrices.



LE CDES
QUI SOMMES NOUS ?

LE CDES

“Un ancrage universitaire et un engagement auprès du secteur du sport”

Par le profil de nos membres et nos nombreuses missions d’accompagnement d’acteurs du mouvement sportif, nous possédons une équipe complémentaire et pluridisciplinaire, habituée à travailler avec le monde fédéral et disposant d’une expérience importante dans la réalisation de questionnaires et l’analyse des politiques sportives.

Depuis sa création en 1978, les travaux du Centre de Droit et d’Économie du Sport s'inscrivent dans une approche résolument pluridisciplinaire qui en fait toute son originalité et toute sa force.
S’attachant à concilier rigueur universitaire et immersion dans la réalité quotidienne du sport, il a développé de nombreuses activités : l'Expertise, la Formation et des Publications, qui en font une véritable référence dans le secteur Sport.

Connaissance fine du secteur sport et de ses acteurs institutionnels.

Forte expertise dans l’analyse territoriale du sport.

Regard original et unique sur les questions sportives grâce à une approche pluridisciplinaire et à un ancrage universitaire.

RÉFÉRENCES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

MOUVEMENT SPORTIF FRANÇAIS

MOUVEMENT SPORTIF INTERNATIONAL

ENTREPRISES PRIVÉES

ADMINISTRATION PUBLIQUE ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



ÉTUDE RÉALISÉE PAR LE CDES
POUR LA LIGUE NATIONALE DE RUGBY

Contacts :
Guillaume Gouze – gouze@cdes.fr
Catherine Mounet-Péricard – mounet-pericard@cdes.fr

ÉTUDES ÉCONOMIQUES
+33 (0)5 55 45 76 00
contact@cdes.fr · www.cdes.fr
13, rue Bernardaud · 87100 Limoges

OCTOBRE 2026